



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-052-2026-02

PUBLIÉ LE 26 FÉVRIER 2026

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé

d'Ile-de-France-Direction de l'Offre de Soins (DOS) Pôle Efficience

IDF-2026-02-23-00015 - Acte de déclaration n° DOS - 2026 / 971 portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multisites « BIOGROUP PARIS EST », sis 108 Bis, Avenue Gabriel Péri à SAINT OUEN (93400) (13 pages)

Page 3

IDF-2026-02-23-00014 - Acte de déclaration n° DOS - 2026 / 957 portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multisites « INOVIE SOMMEVILLE » sis 4, rue de Brunoy à QUINCY-SOUS-SENART (91480) (4 pages)

Page 17

Agence Régionale de Santé / Direction de la Démocratie en Santé et de la Communication-Démocratie Sanitaire

IDF-2026-02-26-00002 - Arrêté n°DEMOS CRSA n°2026/12 modifiant l'arrêté n°2026/01 du 22 janvier 2026 fixant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France (15 pages)

Page 22

ARS Ile de France / Cabinet

IDF-2026-02-26-00003 - Arrêté DEMOS CPP n°2026/11 modifiant l'arrêté n° 05/2025 du 06 mars 2025 relatif à la composition du Comité de Protection des Personnes « Île-de-France I » (4 pages)

Page 38

Direction de la sécurité sociale-Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale /

IDF-2026-02-26-00004 - Arrêté du 26 février 2026 portant modification de la composition de l'instance régionale de la protection sociale des travailleurs indépendants d'Ile-de-France (2 pages)

Page 43

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris

-Secrétariat général aux moyens mutualisés / Service des ressources humaines

IDF-2026-02-23-00012 - Arrêté du 23 février 2026 modifiant l'arrêté préfectoral IDF-2023-07-28-00004 du 28 juillet 2023 portant composition de la commission locale d'action sociale de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris (3 pages)

Page 46

IDF-2026-02-23-00013 - Arrêté modifiant l'arrêté n°2023-06-27-00008 portant nomination des membres du comité local d'Ile-De-France du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (4 pages)

Page 50

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-02-23-00015

Acte de déclaration n° DOS - 2026 / 971 portant
fonctionnement du laboratoire de biologie
médicale multisites « BIOGROUPE PARIS EST », sis
108 Bis, Avenue Gabriel Péri à SAINT OUEN
(93400)

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

Acte de déclaration n° DOS - 2026 / 971

portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multisites « BIOGROUPE PARIS EST », sis 108 Bis, Avenue Gabriel Péri à SAINT OUEN (93400)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** La loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n° 2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participations financières de profession libérale de biologistes médicaux ;
- VU** L'ordonnance n° 2023-77 du 8 février 2023 relative à l'exercice en société des professions libérales réglementées ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté DS n° 034/2024 du 29 avril 2024 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- VU** L'arrêté n° DOS - 2025/4614 modifiant l'arrêté n° DOS - 2025/3547 du 10 juillet 2025 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multisites « BIOGROUPE PARIS EST » sis 108 Bis, Avenue Gabriel Péri à SAINT OUEN (93400) ;

CONSIDÉRANT La demande reçue en date du 13 novembre 2025, complétée définitivement en date du 10 février 2026, de Maîtres Claire GAYRAUD et Arnaud GAG du cabinet « SEGIF », conseils juridiques mandatés par les représentants légaux du laboratoire de biologie médicale « BIOGROUPE PARIS EST », sis 108/108 Bis Avenue Gabriel Péri à SAINT-OUEN (93400), en vue de la modification de sa déclaration administrative, afin de prendre en compte :

- La fermeture du site pré et post-analytique sis 54-56, avenue Gabriel Péri à SAINT-OUEN (93400), et l'ouverture du site sis 36-38, avenue Gabriel Péri à SAINT-OUEN (93400), à compter du 1^{er} décembre 2025 ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associée de Madame Meriem BELHIBA au 30 juin 2025, et l'expiration du prêt d'action consenti à cette dernière à la date de cessation de ses fonctions ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical associé de Monsieur Frédéric LAHIANI au 14 octobre 2025, et l'expiration du prêt d'action consenti à ce dernier à la date de cessation de ses fonctions ;
- L'intégration au sein du laboratoire « BIOGROUPE PARIS EST » de Madame Johanna ROUX en tant que biologiste médical associée, à compter du 5 janvier 2026, au moyen du prêt d'une action de la société « CAB » à son profit ;

- CONSIDERANT** Le procès-verbal des décisions du Président de la SELAS « BIOGROUP PARIS EST » en date du 21 octobre 2025, prenant acte de :
- La fermeture du site pré et post-analytique sis 54-56, avenue Gabriel Péri à SAINT-OUEN (93400), et l'ouverture du site sis 36-38, avenue Gabriel Péri à SAINT-OUEN (93400), à compter du 1^{er} décembre 2025 ;
- CONSIDERANT** Le procès-verbal de l'assemblée générale de la SELAS « BIOGROUP PARIS EST » en date du 5 février 2026, prenant acte de :
- La cessation des fonctions de biologiste médical associée de Madame Meriem BELHIBA au 30 juin 2025, et l'expiration du prêt d'action consenti à cette dernière à la date de cessation de ses fonctions ;
 - La cessation des fonctions de biologiste médical associé de Monsieur Frédéric LAHIANI au 14 octobre 2025, et l'expiration du prêt d'action consenti à ce dernier à la date de cessation de ses fonctions ;
 - L'intégration au sein du laboratoire « BIOGROUP PARIS EST » de Madame Johanna ROUX en tant que biologiste médical associée, à compter du 5 janvier 2026, au moyen du prêt d'une action de la société « CAB » à son profit ;
- CONSIDERANT** La copie de la lettre de démission de Madame Meriem BELHIBA, à compter du 30 juin 2025 ;
- CONSIDERANT** L'acte portant transfert de la convention d'exercice de Monsieur Frédéric LAHIANI de la société « BIOGROUP PARIS EST » au profit de la société « BIOGROUP PARIS OUEST », en date du 5 décembre 2025, et à compter du 15 octobre 2025 ;
- CONSIDERANT** Les documents relatifs à l'intégration de Madame Johanna ROUX :
- La copie de la convention d'exercice conclue avec la SELAS « BIOGROUP PARIS EST », en date du 17 octobre 2025, à compter du 5 janvier 2026 ;
 - La copie de l'ordre de mouvement d'une action ordinaire conclue avec la société « CAB », en date du 22 décembre 2025 ;
 - Les copies du diplôme de Docteur en pharmacie et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale qui lui ont été accordés, ainsi que son inscription au tableau de la section G de l'ordre des pharmaciens à compter du 2 mai 2025 ;
- CONSIDERANT** La liste du personnel et des équipements sis 36-38, avenue Gabriel Péri à SAINT-OUEN (93400) ;
- CONSIDERANT** Les plans des locaux du site sis 36-38, avenue Gabriel Péri à SAINT-OUEN (93400) dans leur version définitive du 13 novembre 2025, la liste des superficies des pièces dont le bureau dédié à l'exercice du biologiste responsable mesurant 5 m², ainsi que les éléments relatifs à la signalétique extérieure du site respectant les conditions prévues au dernier alinéa de l'article R6222-3 du Code de la santé publique ;
- CONSIDERANT** Le bail commercial du site sis 36-38, avenue Gabriel Péri à SAINT-OUEN (93400), conclu entre la SCI « ENKAR » (le bailleur) et la SELAS « BIO LAM LCD » (le preneur), en date du 16 novembre 2020, à compter de la même date ;
- CONSIDERANT** L'extrait Kbis de la SELAS « BIOGROUP PARIS EST », mis à jour en date du 23 octobre 2025 ;
- CONSIDERANT** L'attestation d'accréditation du laboratoire de biologie médicale « BIOGROUP PARIS EST » n° 8-3024 rév. 17 délivrée par le COFRAC, ayant pour date de prise d'effet le 31 octobre 2025 et pour date de fin de validité le 31 décembre 2026 ;
- CONSIDERANT** Qu'au vu de l'attestation d'accréditation précitée, le laboratoire de biologie médicale « BIOGROUP PARIS EST » est considéré comme accrédité sur l'ensemble de son activité au sens des dispositions de l'article L.6221-1 du Code de la santé publique ;

PREND ACTE DE LA DECLARATION :

ARTICLE 1^{er} : Le laboratoire de biologie médicale « BIOGROUPE PARIS EST » dont le siège social est situé 108/108 Bis Avenue Gabriel Péri à SAINT-OUEN (93400), exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « BIOGROUPE PARIS EST » sise à la même adresse, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le numéro 93 002 633 1, fonctionne sur les cinquante sites listés ci-dessous :

1. Le site principal et siège social
108 Bis, Avenue Gabriel Péri à SAINT OUEN (93400)
Fermé au public
Pratiquant les activités de biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie), d'hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), d'immunologie (allergie, auto-immunité), et de microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie, sérologie infectieuse, virologie)
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 441 9
2. Le site Clinique de l'Estrée
40 rue du Bois Moussay à STAINS (93240)
Ouvert au public jusqu'à 19 heures et le samedi
Pratiquant les activités de biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie), d'hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), et de microbiologie (bactériologie (examens directs et cytologie), parasitologie, sérologie infectieuse)
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 482 3
3. Le site Pierrefitte
124 boulevard Charles de Gaulle à PIERREFITTE (93380)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 483 1
4. Le site Montreuil
8 boulevard Paul Vaillant Couturier à MONTREUIL (93100)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 484 9
5. Le site Le Raincy
2 avenue de la Résistance à LE RAINCY (93340)
Ouvert au public jusqu'à 17 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 342 9
6. Le site Pavillons-sous-Bois
4 avenue de la Gare de Gargan à PAVILLONS-SOUS-BOIS (93320)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 343 7
7. Le site Gagny
22 avenue Jean Jaurès à GAGNY (93220)
Ouvert au public jusqu'à 16 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 344 5
8. Le site Clichy-sous-Bois
Allée de Gagny à CLICHY-SOUS-BOIS (93390)
Ouvert au public jusqu'à 13 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 345 2

9. Le site Drancy
185/191 Avenue Jean Jaurès à DRANCY (93700)
Ouvert au public jusqu'à 13 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 448 4
10. Le site Livry-Gargan
24/28 avenue du Consul Général Nordling à LIVRY-GARGAN (93190)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 447 6
11. Le site Turbigo
52-54 rue de Turbigo à PARIS (75003)
Ouvert au public jusqu'à 18 heures 30 et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 211 0
12. Le site Marx Dormoy
59 rue Marx Dormoy à PARIS (75018)
Ouvert au public jusqu'à 15 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 212 8
13. Le site Belleville
14 Résidence Belleville à PARIS (75019)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 213 6
14. Le site Voltaire
161, boulevard Voltaire à PARIS (75011)
Ouvert au public jusqu'à 17 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 430 6
15. Le site Vanves
7, rue Ernest Laval à VANVES (92170)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 837 0
16. Le site Bagneux
7, rue Salvador Allendé à BAGNEUX (92220)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 643 2
17. Le site Chatenay-Malabry
9 avenue du Plessis à CHATENAY-MALABRY (92290)
Ouvert au public jusqu'à 17 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 641 6
18. Le site Fontenay-aux-Roses
53, rue Boucicaut à FONTENAY-AUX-ROSES (92260)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures
Site pré et post analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 642 4
19. Le site Issy-les-Moulineaux
35, avenue Cresson à ISSY-LES-MOULINEAUX (92130)

Ouvert au public jusqu'à 17 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 644 0

20. Le site Boulogne-Billancourt
92 bis, rue du Point du Jour à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100)
Ouvert au public jusqu'à 13 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 705 9
21. Le site Maublanc
6 rue Maublanc à PARIS (75015)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 977 7
22. Le site Alesia
222, avenue du Maine, à PARIS (75014)
Ouvert au public jusqu'à 17 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 978 5
23. Le site Pantin Hoche
61, avenue Jean Lolive, à PANTIN (93500)
Ouvert au public jusqu'à 17 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 522 6
24. Le site Pantin Eglise
105, avenue Jean Lolive à PANTIN (93500)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 523 4
- Le site Aubervilliers
125, rue Hélène Cochenec à AUBERVILLIERS (93300)
Fermé temporairement au public à compter du 1er janvier 2025
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 524 2
25. Le site la fourche
5-7, avenue de Saint Ouen à PARIS (75017)
Ouvert au public jusqu'à 13 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 516 2
26. Le site Ordener
81, rue Ordener à PARIS (75018)
Ouvert au public jusqu'à 15 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 517 0
27. Le site Vauvenargues
29, rue Vauvenargues à PARIS (75018)
Ouvert au public jusqu'à 13 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 518 8
28. Le site Ledru-Rollin
88, avenue Ledru Rollin à PARIS (75012)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique

Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 519 6

- 29. Le site Saint-Ouen jusqu'au 28 février 2026**
54-56, avenue Gabriel Péri à SAINT-OUEN (93400)
Ouvert au public jusqu'à 16 heures 30 et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 521 8

Le site Saint-Ouen à compter du 2 mars 2026
36-38, avenue Gabriel Péri à SAINT-OUEN (93400)
Ouvert au public jusqu'à 16 heures 30 et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 521 8

30. Le site Villa Montaigne
126-132, avenue de la Division Leclerc à ANTONY (92160)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 640 8
31. Le site Gobelins
70, avenue des Gobelins à PARIS (75013)
Ouvert au public jusqu'à 17 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 179 9
32. Le site Vincent Auriol
203 Boulevard Vincent Auriol à PARIS (75013)
Ouvert au public jusqu'à 15 heures
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 182 3
33. Le site Tolbiac
226, rue Tolbiac à PARIS (75013)
Ouvert au public jusqu'à 15 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 183 1
34. Le site Porte de Montmartre
101-103, rue du Poteau, 89 Boulevard NEY à PARIS (75018)
Ouvert au public jusqu'à 13 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 184 9
35. Le site Italie
153 avenue d'Italie à PARIS (75013)
Ouvert au public jusqu'à 17 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 181 5
36. Le site Félix Eboué
3-5 Place Félix Eboué à PARIS (75012)
Ouvert au public jusqu'à 17 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 210 2
37. Le site Wilson
156 avenue du Président Wilson à SAINT-DENIS (93200)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 711 5

38. Le site Zamaria
49 avenue de Versailles à PARIS (75016)
Ouvert au public jusqu'à 15 heures 30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
Pratiquant les activités d'immunologie (allergie) et microbiologie (sérologie infectieuse)
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 960 2
39. Le site Iris
40 rue du Général Gallieni à ROSNY-SOUS-BOIS (93110)
Ouvert au public jusqu'à 18 heures 30 et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 93 000 363 7
40. Le site Saint-Germain,
62 boulevard Saint-Germain à PARIS (75005)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 018 9
41. Le site Gambetta
64 bis avenue Gambetta à PARIS (75020)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures 30
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 019 7
42. Le site Froidevaux
17 rue Froidevaux à PARIS (75014)
Ouvert au public jusqu'à 13 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 238 3
43. Le site Washington
5 rue Washington à PARIS (75008)
Ouvert au public jusqu'à 12 heures 30
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 239 1
44. Le site Grenelle
16 rue de Lourmel à PARIS (75015)
Ouvert au public jusqu'à 13 heures
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 255 7
45. Le site Losserand
11 boulevard Brune et 229 rue Raymond Losserand à PARIS (75014)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures 30 et le samedi matin
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 256 5
46. Le site Couronnes
8, rue Bisson à PARIS (75020)
Ouvert au public jusqu'à 13 heures
Site pré et post-analytique
Numéro FINESS ET en catégorie 611 : 75 006 071 7
47. Le site Arcades
Centre commercial les Arcades – Niveau 1 à NOISY-LE-GRAND (93160)
Ouvert au public jusqu'à 17 heures et le samedi matin
Site pré et post-analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 354 4

48. Le site Champy
Centre commercial du Champy – 3 Promenade Michel Simon à NOISY-LE-GRAND (93160)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 355 1
49. Le site Richelieu
55, rue Richelieu à Paris (75002)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures 30
Site pré et post analytique
N°FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 123 7
50. Le site Stains Centre
1, Avenue de la Division Leclerc à Stains (93240)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et le samedi matin
Site pré et post analytique
N°FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 429 4

La liste des **cinquante-trois** biologistes médicaux exerçant, dont **cinquante** associés, est la suivante :

1. Monsieur Emmanuel MSELATI, pharmacien, biologiste coresponsable, Président
2. Monsieur Danyl AINOUCZ, pharmacien, biologiste coresponsable, à raison de 9,5 vacations par semaine,
3. Monsieur Michaël AMSELLEM, pharmacien, biologiste coresponsable
4. Madame Monique ATTAL, pharmacien, biologiste coresponsable, à raison de 8,5 vacations par semaine,
5. Monsieur Abdellah BENBEGDAD, médecin, biologiste coresponsable, à raison de 9,5 vacations par semaine,
6. Madame Marie DOS SANTOS, pharmacien, biologiste coresponsable, à raison de 6,5 vacations par semaine,
7. Monsieur Sébastien DUCROZ, pharmacien, biologiste coresponsable, à raison de 9 vacations par semaine,
8. Madame Clarisse HUY, pharmacien, biologiste coresponsable, à raison de 9 vacations par semaine,
9. Madame Julie GUILLEMENOT-JACQUEMONT, médecin, biologiste coresponsable, à raison de 9,5 vacations par semaine,
10. Monsieur Fadi KHADRA, pharmacien, biologiste coresponsable
11. Madame Leila LECHGAR-SEKKAT, pharmacien, biologiste coresponsable, à raison de 8,5 vacations par semaine,
12. Monsieur Stéphane MATTMANN, pharmacien, biologiste coresponsable, à raison de 8 vacations par semaine,
13. Madame Aurélie MAULARD, pharmacien, biologiste coresponsable, à raison de 8 vacations par semaine,
14. Monsieur Minh NGUYEN, médecin, biologiste coresponsable, à raison de 8,5 vacations par semaine,
15. Madame Anne QUINTART, pharmacien biologiste coresponsable, à raison de 9 vacations par semaine,
16. Madame Béatrice REMIOT, pharmacien, biologiste coresponsable, à raison de 8,5 vacations par semaine,
17. Madame Nawal SEKKAL AZMI, pharmacien, biologiste coresponsable, à raison de 8 vacations par semaine,
18. Monsieur Laurent SOUIED, pharmacien, biologiste coresponsable, à raison de 9 vacations par semaine,

19. Monsieur Pierre-Louis TEXIER, médecin, biologiste coresponsable, à raison de 9,5 vacations par semaine,
20. Madame Marie VALLOS, pharmacien, biologiste coresponsable, à raison de 9 vacations par semaine,
21. Madame Schahrazed SBAHI ZAOUCHÉ, pharmacien, biologiste coresponsable, à raison de 8,5 vacations par semaine,
22. Monsieur Abderrahim ZEMIR, pharmacien, biologiste coresponsable, à raison de 9,5 vacations par semaine,
23. Madame Myriem AGSOUS, pharmacien, biologiste médical, associé, à raison de 5 vacations par semaine,
24. Madame Véronique BEYSSEN, médecin, biologiste médical, associé, à raison de 8,5 vacations par semaine,
25. Monsieur Jean-Bruno LESQUOY, pharmacien, biologiste médical, associé, à raison de 4 vacations par semaine,
26. Madame Valérie MAZADE, pharmacien, biologiste médical, associé, à raison de 8,5 vacations par semaine,
27. Madame Sylvie PENKA, pharmacien, biologiste médical, associé, à raison de 9,5 vacations par semaine,
28. Monsieur Hubert SAADA, pharmacien, biologiste médical, associé
29. Monsieur Marcel SORIA, médecin, biologiste médical, associé
30. Monsieur Mohamed EL MOUSSATI, médecin, biologiste médical, associé, à raison de 9,5 vacations par semaine,
31. Madame Samantha MICHELSON, pharmacien, biologiste médical, associé, à raison de 9,5 vacations par semaine,
32. Madame Annie VATRE, médecin, biologiste médical, associé, à raison de 9 vacations par semaine,
33. Madame Gaëlle CUISINIER, pharmacien, biologiste médical, associé, à raison de 9,5 vacations par semaine,
34. Madame Valérie MEYER, pharmacien, biologiste médical, associé, à raison de 9,5 vacations par semaine,
35. Monsieur Jonas AMZALAG, pharmacien, biologiste médical, associé, à raison de 9 vacations par semaine,
36. Madame Agnès GIRAUD, pharmacien, biologiste médical, associée, à raison de 8,5 vacations par semaine,
37. Madame Noémie CARABEUF pharmacien, biologiste médical, associée, à raison de 8,5 vacations par semaine,
38. Madame Françoise BERREBBI, pharmacien biologiste, associée, à raison de 6 vacations par semaine,
39. Madame Delphine VIDAL, pharmacien biologiste, associée, à raison de 8,5 vacations par semaine,
40. Madame Lisette ATTIA, pharmacien biologiste, associée, à raison de 9 vacations par semaine,
41. Monsieur Philippe MORGADO, médecin biologiste, associé,
42. Madame Joanna BENHARROSH AMZALAG, pharmacien biologiste, associée, à raison de 9 vacations par semaine,
43. Madame Farah BABA AHMED, pharmacien biologiste, associée, à raison de 9 vacations par semaine,
44. Monsieur Ambroise DAVID, pharmacien biologiste, associé, à raison de 9 vacations par semaine,
45. Madame Karama ROUIS, pharmacien biologiste, associée, à raison de 8 vacations par semaine,
46. Madame Isabelle SOURON, pharmacien biologiste, associée, à raison de 9 vacations par semaine,

47. Monsieur Lionel GOLDRAJCH, pharmacien biologiste associé, à raison de 8,5 vacations par semaine,
48. Madame Régine POHL, pharmacien, biologiste médical associée,
49. **Madame Johanna ROUX, pharmacien, biologiste médical associée, à raison de 8,5 vacations par semaine,**
50. Madame JALLADEAU Françoise, pharmacien, biologiste médical, salariée associée, à raison de 5,5 vacations par semaine,
51. Monsieur Rodolphe BESANCENOT, pharmacien, biologiste médical, salarié, à raison de 8,5 vacations par semaine,
52. Madame Masoline PROM, pharmacien, biologiste médical, salarié, à raison de 7 vacations par semaine,
53. Monsieur Chawki KHADIR, pharmacien, biologiste médical, salarié, à raison de 2 vacations par semaine,

La répartition du capital social de la SELAS « BIOGROUP PARIS EST » et des droits de vote est la suivante :

Associés	Actions ordinaires	Actions de préférence	Total des actions	Droits de vote	Droits de vote en %	Capital en %
Anne QUINTART	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Aurélia MAULARD	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Emmanuel MSELATI	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Clarisse HUY	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Monique ATTAL	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Chahrazed ZAOUCHE	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Marie DOS SANTOS	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Marie VALLOS	7099	0	7099	174 362,02	1,000%	0,081136%
Laurent SOUIED	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Sébastien DUCROZ	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Michaël AMSELLEM	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Nawal SEKKAL AZMI	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Pierre-Louis TEXIER	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Abdellah BENBEGDAD	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Abderrahim ZEMIR	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Danyl AINOUIZ	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Sylvie PENKA	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Julie JACQUEMONT	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Minh NGUYEN	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Stéphane MATTMANN	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Fadi KHADRA	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%

Béatrice REMIOT	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Leila LECHGAR-SEKKAT	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Hubert SAADA	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Marcel SORIA	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Véronique BEYSSEN	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Myriem AGSOUS	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Gaëlle CUISINIER	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Annie VATRE	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Samantha MICHELSON	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Mohamed EL MOUSSATI	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Jean LESQUOY	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Valérie MAZADE	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Valérie MEYER	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Jonas AMZALAG	24 271	0	24 271	174 362,02	1,000%	0,277398%
Agnès GIRAUD	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Noémie CARABEUF	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Françoise BERREBBI	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Delphine VIDAL	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Lisette ATTIA	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Philippe MORGADO	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Joanna BENHARROSH AMZALAG	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Farah Baba AHMED	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Ambroise DAVID	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Karama ROUIS	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Isabelle SOURON	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Françoise JALLADEAU	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Lionel GOLDRAJCH	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Régine POHL	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Johanna ROUX	1	0	1	174 362,02	1,000%	0,000011%
Sous-total Associés Professionnels Internes	31 418	0	31 418	8 718 101,14	50,000%	0,359083%
Frédéric LAHIANI	1	0	1	1,00	0,000%	0,000011%
Houria LAKLACHE	15 693	0	15 693	15 693,00	0,090%	0,179358%

Florence Berard	3 140	0	3 140	3 140,00	0,018%	0,035888%
CAB	8 276 153	228 493	8 504 646	8 504 646,00	48,776%	97,201309%
Jacinthe GHOLIZADEH GANJE	1 962	0	1 962	1 962,00	0,011%	0,022424%
Florence RETE	11 344	0	11 344	11 344,00	0,065%	0,129653%
Vincent VIEILLEFOND	2 586	0	2 586	2 586,00	0,015%	0,029556%
Ophélie SAÏD-DELATTRE	5 883	0	5 883	5 883,00	0,034%	0,067238%
Anouar AMARA	4 490	0	4 490	4 490,00	0,026%	0,051317%
Abderrahmane LARIBI	9 055	0	9 055	9 055,00	0,052%	0,103491%
Mustapha HAMDANE	4 969	0	4 969	4 969,00	0,028%	0,056792%
Patrick VALLEE	7 794	0	7 794	7 794,00	0,045%	0,089079%
Sandrine LECLERCQ	6 007	0	6 007	6 007,00	0,034%	0,068655%
Laurent BELLEST	6 007	0	6 007	6 007,00	0,034%	0,068655%
Thierry LECLERC	9 400	0	9 400	9 400,00	0,054%	0,107434%
Sylvain LECHAUD	4 700	0	4 700	4 700,00	0,027%	0,053717%
Stéphanie BOYER	3 760	0	3 760	3 760,00	0,022%	0,042974%
Pierre GOLDENBERG	5 394	0	5 394	5 394,00	0,031%	0,061649%
Emmanuel GENAUZEAU	10 633	0	10 633	10 633,00	0,061%	0,121527%
Anne BEAUCHEF - HAVARD	5 315	0	5 315	5 315,00	0,030%	0,060746%
Sous-total Associés Professionnels Externes	8 394 286	228 493	8 622 779	8 622 779	49,453%	98,551474%
KEYSTONE INVEST COMPANY (F. Lahiani)	3 900	0	3900	3 900,00	0,022%	0,044574%
HOLDING ROUSSEAU DPRC	31 516	0	31 516	31 516,00	0,181%	0,360203%
FAMILLE LARIBI INVEST (Abderrahmane LARIBI)	11 593	0	11 593	11 593,00	0,066%	0,132499%
HAMDANE INVESTMENTS (Mustapha HAMDANE)	7 304	0	7 304	7 304,00	0,042%	0,083479%
FLAGENN INVEST (Patrick VALLEE)	7 791	0	7 791	7 791,00	0,045%	0,089045%
JDC (Juliette PROST)	14 417	0	14 417	14 417,00	0,083%	0,164775%

SB PARTICIPATION (Sophie BERIA)	9 400	0	9 400	9 400,00	0,054%	0,107434%
CG CREW (Caroline GUTSMUTH)	9 400	0	9 400	9 400,00	0,054%	0,107434%
Sous-total Tiers Porteurs	95 321	0	95 321	95 321	0,547%	1,089443%
TOTAL	8 521 025	228 493	8 749 518	17 436 201	100,00%	100,00%

ARTICLE 2° : L'arrêté n° DOS - 2025/4614 modifiant l'arrêté n° DOS - 2025/3547 du 10 juillet 2025, portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multisites « BIOGROUP PARIS EST » est abrogé à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.

ARTICLE 3° : Un recours contentieux contre le présent acte peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4° : Le Directeur du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent acte qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint Denis, le 23 février 2026

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France

Par délégation,
Le Directeur du Pôle Efficience

Signé

Fabien PÉRUS

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-02-23-00014

Acte de déclaration n° DOS - 2026 / 957 portant
fonctionnement du laboratoire de biologie
médicale multisites « INOVIE SOMMEVILLE » sis
4, rue de Brunoy à QUINCY-SOUS-SENART
(91480)

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

Acte de déclaration n° DOS – 2026 / 957

portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multisites « **INOVIE SOMMEVILLE** » sis 4, rue de Brunoy à QUINCY-SOUS-SENART (91480)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** La loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** L'ordonnance n° 2023-77 du 8 février 2023 relative à l'exercice en société des professions libérales réglementées ;
- VU** Le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n° 2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participations financières de profession libérale de biologistes médicaux ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté n° DS 034/2024 du 29 avril 2024 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- VU** L'acte de déclaration n° DOS - 2025/3570 du 24 juillet 2025 portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « SOMMEVILLE » sis, 4 rue de Brunoy à QUINCY SOUS SENART (91480).

CONSIDERANT La demande reçue en date du 6 janvier 2026, adressée par le cabinet d'avocats MBA & Associés, conseils juridiques mandatés par les représentants légaux du laboratoire de biologie médicale multisites « **INOVIE SOMMEVILLE** », exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « **INOVIE SOMMEVILLE** », sise 4, rue de Brunoy à QUINCY SOUS SENART (91480), en vue de la modification de son fonctionnement, afin de prendre en compte :

- L'agrément de Monsieur Ronny BOUTBOUL, médecin, en qualité de directeur général de la SELAS « SOMMEVILLE », à compter du 1^{er} octobre 2025 ;
- La modification de la dénomination sociale de la société « SOMMEVILLE », devenant « **INOVIE SOMMEVILLE** », à compter du 31 décembre 2025 ;

CONSIDERANT L'extrait du procès-verbal des décisions unanimes des actionnaires de la SELAS « SOMMEVILLE », en date du 8 août 2025, actant :

- L'agrément de Monsieur Ronny BOUTBOUL, médecin, en qualité de directeur général de la SELAS « SOMMEVILLE », à compter du 1^{er} octobre 2025 ;

CONSIDERANT Le procès-verbal des décisions unanimes des actionnaires de la SELAS « SOMMEVILLE » en date du 1^{er} décembre 2025, actant :

- La modification de la dénomination sociale de la société « SOMMEVILLE », devenant « INOVIE SOMMEVILLE », à compter du 31 décembre 2025 ;

CONSIDERANT La copie de l'attestation d'accréditation délivrée par le COFRAC n° 8-3834 Rév.9 en date du 1^{er} juin 2025 ;

PREND ACTE DE LA DECLARATION :

ARTICLE 1^{er} : Le laboratoire de biologie médicale « **INOVIE SOMMEVILLE** » dont le siège social est situé 4 rue de Brunoy à QUINCY SOUS SENART (91480), **codirigé par Messieurs Philippe SASSON et Ronny BOUTBOUL**, exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « **INOVIE SOMMEVILLE** » sise 4, rue de Brunoy, 91480 QUINCY SOUS SENART, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le N° 91 001 980 1, fonctionne sous le n° 91-129 sur les sept sites listés ci-dessous :

1. Le site QUINCY SOUS SENART siège social, site principal
4, rue de Brunoy à QUINCY SOUS SENART (91480)
Ouvert au public du lundi au vendredi de 7h à 17h30 et le samedi de 7h à 13h
Pratiquant les activités de biochimie (biochimie générale et spécialisée), immunologie-hématologie (hématocytologie, hémostasie), microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie, sérologie infectieuse)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 001 981 9
2. Le site BRUNOY
13, rue de la République à BRUNOY (91800)
Ouvert au public du lundi au vendredi de 7h à 17h30 et le samedi de 7h à 13h
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 001 982 7
3. Le site COMBS LA VILLE
126 rue Sommeville - Rue Vaux la Reine à COMBS LA VILLE (77380)
Ouvert au public du lundi au vendredi de 7h à 14h30 et le samedi de 7h à 13h
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 899 2
4. Le site MOISSY CRAMAYEL
251 avenue Philippe Bur à MOISSY CRAMAYEL (77550)
Ouvert au public du lundi au vendredi de 7h à 17h30 et le samedi de 7h à 13h
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 900 8
5. Le site MONTGERON
174, avenue de la république à MONTGERON (91230)
Ouvert au public du lundi au vendredi de 7h à 14h et le samedi de 7h à 12h
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 001 983 5
6. Le site YERRES
49, rue de la Gare à YERRES (91330)
Ouvert au public du lundi au vendredi de 7h à 17h30 et le samedi de 7h à 13h
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 001 984 3
7. Le site SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS
76, avenue Gabriel Péri à SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS (91700)
Ouvert au public du lundi au vendredi de 7h à 16h et le samedi de 7h30 à 12h
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 001 969 4

La liste des sept biologistes médicaux associés exerçant au sein du laboratoire de biologie médicale est la suivante :

1. Monsieur Philippe SASSON, médecin, biologiste-responsable, Président
2. **Monsieur Ronny BOUTBOUL, médecin, Directeur général**
3. Madame Hourrya BADAOU, pharmacien, biologiste associé exerçant à temps partiel 4/5^{ème}
4. Madame Hafida MEZANI, pharmacien, biologiste associé
5. Monsieur Hicham BENTCHIKOU, médecin, biologiste associé
6. Madame Hélène AUBRY-DAMON, médecin, biologiste associée exerçant à temps partiel à mi-temps
7. Monsieur Louis GOURION pharmacien, biologiste associé salarié exerçant à temps partiel à mi-temps

La répartition du capital social et des droits de vote de la SELAS « **INOVIE SOMMEVILLE** » est la suivante :

Associés	Actions de catégorie O	Actions de catégorie P	Nombre total d'actions	Droits de vote	Capital en %	Droits de vote en %
Hourrya BADAOU	1		1	84	0,149 %	6,29 %
Hafida MEZANI	1		1	84	0,149 %	6,29 %
Philippe SASSON	2		2	167	0,298 %	12,51 %
Hicham BENTCHIKOU	1		1	84	0,149 %	6,29 %
Ronny BOUTBOUL	1		1	84	0,149 %	6,29 %
Hélène AUBRY DAMON	1		1	84	0,149 %	6,29 %
Louis GOURION	1		1	84	0,149 %	6,29 %
Sous-total Associés Professionnels Internes	8		8	671	1,19 %	50,26 %
SELAS « INOVIE GUEVALT »		664	664	664	98,81 %	49,74 %
Sous-total Associés Professionnels Externes		664	664	664	98,81 %	49,74 %
TOTAL	8	664	672	1 335	100%	100%

ARTICLE 2° : L'acte de déclaration n° DOS - 2025/3570 du 24 juillet 2025 portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE SOMMEVILLE » sis 4, rue de Brunoy à QUINCY SOUS SENART (91480) est abrogé, à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.

ARTICLE 3° : Un recours contentieux contre le présent acte peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4° : Le Directeur du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent acte qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 23 février 2026

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
d'Ile-de-France

Par délégation,
Le Directeur du Pôle Efficience

Signé

Fabien PÉRUS

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-02-26-00002

Arrêté n°DEMOS CRSA n°2026/12 modifiant
l'arrêté n°2026/01 du 22 janvier 2026 fixant la
liste des membres de la Conférence
Régionale de la Santé et de l'Autonomie
d'Île-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ DEMOS CRSA n°2026/12

modifiant l'arrêté n°2026/01 du 22 janvier 2026 fixant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment les articles L.1432-1 et L.1432-4, D.1432-28 à D.1432-53 ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024
- VU** L'arrêté n° 27/2021 du 01 octobre 2021 portant renouvellement de la composition de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France ;
- VU** L'arrêté n° 2026/01 du 22 janvier 2026 fixant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France ;
- VU** L'arrêté DS n°031/2025 du 22 janvier 2026 portant délégation à Madame Marion BOUGEARD, Directrice de la démocratie en santé et de la communication de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France;
- VU** Les désignations pour le collège 3 des représentants des conseils territoriaux de santé :
- Pour le conseil territorial de santé du Val-de-Marne :**
- **Monsieur Jean-Marc BRETON** en tant que titulaire en remplacement de Monsieur TALHOUARN,
 - **Monsieur Antoine PELISSOLO** en remplacement de Monsieur CACOT.

ARRÊTE

- ARTICLE 1er : La composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Île-de-France est fixée de la manière figurant en annexe du présent arrêté.
- ARTICLE 2 : L'arrêté n° 2026/01 du 22 janvier 2026 fixant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France.
- ARTICLE 3 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.
- ARTICLE 4 : Le Directeur général et la Directrice de la démocratie sanitaire et de la communication de l'Agence régionale de santé Île-de-France sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté prend effet à compter de sa date de publication au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait, à Saint-Denis le 26/02/2026

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Denis ROBIN

Par délégation,

SIGNÉ

Corentine NEPPEL
Directrice adjointe en charge de la
démocratie en santé
Direction de la démocratie en santé et
de la communication - DESCOM

ANNEXE

Composition de la Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France

1. Pour le collège des représentants des collectivités territoriales :

a) Pour le Conseil régional d'Île-de-France :

Titulaires	Suppléants
Madame Farida ADLANI, vice-présidente	Madame Agnès RICARD-HIBON, conseillère régionale
Monsieur Pierre DENIZIOT, conseiller régional	Madame Sandrine LAMIRE-BURTIN, conseillère régionale
Madame Nicole LANASPRES, conseillère régionale	Madame Sylvie CARILLON, conseillère régionale

b) Pour les Conseils départementaux :

Titulaires	Suppléants
Madame la Présidente du Conseil de Paris ou son représentant titulaire : Madame Anne-Claire BOUX	Monsieur Jacques GALVANI, conseiller départemental Madame Véronique LEVIEUX, Adjointe à la Maire de Paris, en charge des Seniors et des Solidarités entre les Générations
Monsieur le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne ou son représentant titulaire : Madame Anne GBIORCZYK, vice-présidente déléguée de l'enfance, de la famille et de la présence médicale	Monsieur Bernard COZIC, vice-président délégué aux solidarités Madame Véronique VEAU, conseillère départementale
Monsieur le Président du Conseil départemental des Yvelines ou son représentant titulaire : Madame Marie-Hélène AUBERT, vice-présidente déléguée à l'Autonomie et à la Coopération décentralisée	Monsieur Marc HERZ, conseiller départemental
Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Essonne ou son représentant titulaire : Madame Cendrine CHAUMONT, conseillère départementale	Madame Marie-Claire CHAMBARET, vice-présidente en charge de l'autonomie
Monsieur le Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine ou son représentant titulaire : Madame Alexandra FOURCADE, conseillère départementale déléguée aux Seniors, à l'Autonomie et à la Santé	Madame Rita DEMBLON-POLLET, conseillère départementale déléguée à la Famille

Monsieur le Président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis ou son représentant titulaire : Madame Magalie THIBault, vice-présidente du Conseil départemental	Monsieur Stéphane BLANCHET, vice-président du Conseil départemental
Monsieur le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne ou son représentant titulaire : Madame Geneviève CARPE, conseillère départementale déléguée chargée de la santé	Madame Odile SEGURET, vice-présidente en charge de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, vice-président en charge du patrimoine environnemental, de la biodiversité, de l'agriculture urbaine et du bien-être animal
Madame la Présidente du Conseil départemental du Val-d'Oise ou son représentant titulaire : Madame Laetitia BOISSEAU	Madame Anne FROMENTEIL, Conseillère départementale en charge de la Santé Monsieur Gérard LAMBERT-MOTTE, Vice-président du Conseil départemental délégué à la Vie Sociale, à l'Insertion, au Logement Social et à la Santé.

c) Pour les représentants des groupements de communes :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

d) Pour les représentants des communes :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Claude ROCHER, adjoint au maire de Boulogne-Billancourt (92)	En attente de désignation
Monsieur Thomas CHAZAL, maire de Vigneux-sur-Seine (91)	Monsieur Ludovic TORO, maire de Coubron (93)
Madame Corinne BEBIN, adjointe au maire de Versailles (78)	Monsieur Joël GALLIMIDI, conseiller municipal délégué Montmorency (95)

2. Pour le collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

a) Pour les associations agréées au titre de l'article L.1114-1 du code de la santé publique :

Titulaires	Suppléants
Madame Martine THUILLIER - Petits frères des pauvres	Monsieur Ouramdane GAYA - Association de conseil et d'insertion
Monsieur Alain LAFORET - Fédération Nationale des associations de retraités (FNAR)	Madame Françoise PIQUE LE CUN - UFC QUE CHOISIR Madame Diane PAOLO - URAF IDF

Madame Françoise FORET - Association des familles de traumatisés crâniens et des cérébro-lésés	Madame Michèle DE PREAUDET - Association des familles de traumatisés crâniens et des cérébro-lésés Madame Affoué Diane GOLI - APF France Handicap
Madame Dominique LAMARCHE - Association française des Hémophiles	Monsieur Thomas SANNIE - Association française des Hémophiles Madame Christine NOEL - Association française de l'Atrésie de l'œsophage
Madame Françoise PERROT – France Alzheimer Paris	Madame Dominique MATINTIKA - Association pour le droit de mourir dans la dignité
Madame Catherine BROUTIN PIOLOT - UNAFAM	Monsieur Michel BEVE - UNAFAM Monsieur Jean-Louis RADET - ARGOS 2001
Monsieur Sidi Mohammed GHADI - Association des Familles Victimes du Saturnisme	Monsieur Dominique ZEZIMA - France Rein IDF (Président) Jean-Pierre BESNARD - VMEH-Visite des malades dans les établissements hospitaliers
Monsieur Jean WILS - ALMA Paris	Madame Karine SCHWAIGHOFER - Comité de la ligue contre le cancer 93 Madame Christiane CHEVILLARD - Comité de la ligue contre le cancer 78

b) Pour les associations de retraités et de personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Louis-Pascal KNEPPERT CDCA 75	En attente de désignation
Monsieur Henri LESCAT, CDCA 77	Madame Béatrice CASANOVA, CDCA 78 Madame Myriam HEILBRONN, CDCA 91
Madame Monique ZANATTA CDCA 92	Monsieur François CHARLES, CDCA 92 Madame Christine MANUEL, CDCA 94
Monsieur Gérard PERRIER, CDCA 93	Monsieur Philippe PINGLIN, CDCA 93 Monsieur Alain GAVILLET CDCA 95

c) Pour les associations de personnes handicapées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Daniel CHAZARAIN, CDCA 78	Monsieur Patrick FIZET, CDCA 93 Madame Ahlam MARQUE, CDCA 92
Monsieur Sébastien LEGOFF, CDCA 91	En attente de désignation
Monsieur Jean-Michel SECONDY, CDCA 75	Madame Françoise FALLOUS, CDCA 94

En attente de désignation	Monsieur Damien GUER, CDCA 77
---------------------------	-------------------------------

3. Pour le collège des représentants des conseils territoriaux de santé :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Bernard JABIN CTS 75	Madame Romy LASSERRE CTS 75
Madame Anne GBIORCZYK CTS77	Madame Sophie BAUER CTS 77
Monsieur Jean-Pierre AQUINO CTS 78	Monsieur Michel BUISSET CTS 78
Monsieur Jean-Louis DI TOMMASO CTS 91	Monsieur Vincent CLUZAUD CTS 91
Monsieur Francis BRUNELLE CTS 92	Monsieur Michel GIRARD CTS 92
Madame Katy BONTINCK CTS93	En attente de désignation
Monsieur Jean-Marc BRETON CTS 94	Monsieur Antoine PELISSOLO CTS 94
Madame Keltoum ROCHDI CTS 95	En attente de désignation

4. Pour le collège des partenaires sociaux :

a) Pour les organisations syndicales de salariés représentatives :

Titulaires	Suppléants
Union Régionale Ile-de-France CFE-CGC : Monsieur José ALVAREZ	Madame Marie Laurence BONMARCHAND Madame Bettina KEMPF
Union Régionale Ile-de-France CGT : Madame Yasmina SELLOU	Monsieur Christian GUY-COICHARD Madame Corine PEREUR
Union Régionale des syndicats CFDT d'Ile-de-France : Madame Isabelle CAYLA	Monsieur Philippe PATRY Madame Gwenaëlle YVINEC
CGT-FORCE OUVRIERE : Monsieur Michel LAURENT	En attente de désignation
Union Régionale CFTC Ile-de-France : Madame Corinne LAMARCQ	Monsieur David FILLON Monsieur Jean-Marc CICUTO

b) Pour les organisations professionnelles d'employeurs représentatives :

Titulaires	Suppléants
U2P (Union des entreprises de proximité) Monsieur Stéphane LEVEQUE	Madame Colette AUBRY Monsieur Mouhssine BERRADA
MEDEF- Île-de-France : Madame Nolwenn MARE	Monsieur Olivier CHALMEAU Madame Nathalie ROUANET
CPME Île-de-France : Madame Martine GUIBERT	Madame Hélène REQUI Madame Evelyne GUFFENS

c) Pour les organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

d) Pour les organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

5. Pour le collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale :

a) Pour les associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité :

Titulaires	Suppléants
Madame Gwenaëlle MORVAN - Emmaüs Solidarité	Madame Bérangère GRISONI - Collectif « Les morts de la rue » Madame Maritsa ANASTASIOU, Association CARITAS
Monsieur Pascal BOUCART - URIOPSS IDF	Monsieur Simon BURRUNI – URIOPSS IDF Madame Judith OLLE – URIOPSS IDF

b) Pour l'assurance vieillesse et la branche Accidents du travail-Maladies professionnelles :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Noel MOURE, Sous-Directeur du pilotage (CRAMIF)	En attente de désignation
Madame Tamou SOUARY, Présidente de la Commission Retraite et Action Sociale Ile-de-France (CNAVTS)	Madame Elsa PARLANGE, Directrice de l'action sociale IDF (CNAVTS)

c) Pour les caisses d'allocations familiales :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Moulay TAHIRI, Vice-président de la CAF (94)	Madame Dolorès DAMBRIN, Administratrice de la CAF (75) Madame Marinette SOLER-KERRIEN, Présidente de la CAF (93)

d) Pour la Mutualité Française :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Pierre LICHON, Mutualité Française	Monsieur Philippe HEDIN, Président de l'Union des Mutuelles-Co-gérées-social Madame Carole DECHAMPS, Mutualité Française

e) Pour l'Assurance Maladie :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Albert LAUTMAN (DCGDR - CPAM de Paris)	Monsieur Nicolas INGRAIN (DCGDR, CPAM de Paris) Monsieur Hugo CROMBEZ (CPAM de Paris)

f) Pour les établissements ou services qui assurent l'accueil et l'accompagnement de personnes confrontées à des difficultés spécifiques mentionnés à l'article L 312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Florian GUYOT - Association AURORE	Monsieur Fabrice DU CHATELET – Fédération Santé Habitat (FSH)

6. Pour le collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé :

a) Pour les services de santé scolaire et universitaire :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation
Pour l'enseignement supérieur : Docteur Hervé JAMI, Responsable du SSU (Université Paris-Est Créteil)	En attente de désignation

b) Pour les services de santé au travail :

Titulaires	Suppléants
Madame Sandrine AMAURY, Directrice générale du service de santé au travail SIMT (77)	Docteur Vinh NGO, Directeur du service de santé au travail centre inter-entreprises et artisanal de santé au travail (CIAMT) (75) Docteur Karine DURAND Directrice Médico Technique SPSTN (Service de Prévention et de Santé au travail National)
Docteur Karine FERRAND, Médecin du travail du service de santé au travail AMETIF (95)	Docteur Michel KLERLEIN, Médecin coordonnateur du SST d'AIR FRANCE (95) En attente de désignation

c) Pour les services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation Madame Julia PERRET, PMI (75)
En attente de désignation	Docteur Claudette BUISSON, PMI (91)

d) Pour les organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention et l'éducation pour la santé :

Titulaires	Suppléants
Madame Isabelle GREMY, Personnalité qualifiée - Haut Conseil de Santé Publique	Docteur Philippe CARETTE - Institut RENAUDOT Monsieur Jean NORMAND - Association Addictions
En attente de désignation	Madame Leslie MESNAY - CLS Les Mureaux 78

e) Pour les organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement supérieur et de la recherche :

Titulaires	Suppléants
Madame Nathalie BELTZER (ORS IDF)	Madame Lydie GIBEY (CREAI Ile-de-France)

f) Pour les associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L.141-1 du code de l'environnement :

Titulaires	Suppléants
Madame Agnès BAUCHE France Nature Environnement (FNE)	Madame Marion PEPIN - France Nature Environnement (FNE) Monsieur Jean-Pierre PARISOT - France Nature Environnement (FNE)

7. Pour le collège des offreurs des services de santé

a) Pour les Etablissements publics de santé :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Damien HUGOT, Délégué régional adjoint (FHF IDF)	Madame Alice JAFFRE, Directrice adjointe, Centre Hospitalier de Rambouillet (FHF IDF) Madame Yolande Di NATALE, Directrice générale du GHT Grand-Paris Nord-Est (FHF IDF)
Madame Isabelle PERSEC, Déléguée régionale (FHF IDF)	Monsieur Vincent MICHALOUX - Direction de la stratégie et de la transformation (AP-HP) Madame Vanessa VILLAFRANCA - Direction de la stratégie et de la transformation (AP-HP)

➤ Au titre des présidences de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers et de centres hospitaliers universitaires :

Titulaires	Suppléants
Professeur Loïc de PONTUAL - Chef de service de pédiatrie, hôpital Jean-Verdier (AP HP)	Docteur François SALACHAS - Coordonnateur du centre de référence maladies rares, Département de neurologie, La Pitié Salpêtrière (AP HP)
Docteur Edouard DEVAUD, Président de la CME du GHT Novo (95)	Docteur Omar BELKHODJA, PCME Grand Hôpital de l'Est Francilien Docteur Serge LOKO, Président de la CME du CH de MEULAN LES Mureaux (78)

➤ Au titre des présidences de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers en psychiatrie :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	Docteur Ouardia OTMANI, GH Paul GUIRAUD

b) Pour les établissements privés de santé à but lucratif :

Titulaires	Suppléants
Madame Helena KISLER-ELKOUBY, Déléguée générale (FHP IDF)	Monsieur Patrick SERRIERE, Président de la Fédération Hospitalière Privée Ile-de-France (FHP) Madame Dominique BOULANGE, Vice-Présidente de la Fédération Hospitalière Privée Ile-de-France (FHP)

➤ Au titre des présidents de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Docteur Marc ZARKA, Clinique de L'Essonne (91)	Docteur Jérôme HORVILLEUR, Institut Cardiovasculaire Paris Sud Docteur Marine COROIR, Clinique Maussins-Nollet

c) Pour les établissements privés de santé à but non lucratif :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Renaud COUPRY, Directeur général Association la Châtaigneraie - CRF MENU COURT (95), Délégué régional de la FEHAP IDF	Madame Julie CHASTRES, Directrice générale Hôpital Sainte Camille (FEHAP) (94) Monsieur Guillaume CHESNEL, Directeur général adjoint du Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint Simon (FEHAP IDF)

➤ Au titre des présidents de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Docteur Gérald CHOUKROUN, Pneumologue et réanimateur médical, Président de CME de l'hôpital Forcilles et Chef de service de l'USIR et du SRPR	Docteur Marc ZINS, Président de la CME du Groupe Hospitalier Saint Joseph (FEHAP IDF) Docteur Marc BEAUSSIER : Président de la CME de l'Institut Mutualiste Montsouris (FEHAP IDF)

➤ Au titre des directeurs des établissements de lutte contre le cancer :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Sylvain DUCROZ, directeur général adjoint - Institut GUSTAVE ROUSSY	Madame Anne-Claire DE REBOUL, Ensemble Hospitalier de l'institut CURIE

d) Pour les établissements assurant des activités de soins à domicile :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Ghislain PROMONET, Fédération Nationale des établissements hospitaliers à domicile (FNEHAD)	Monsieur Florent BOUSQUIE, Directeur HAD AP-HP Madame Isabelle BOUVIER, Fondation Croix Saint-Simon

- e) Pour les personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Romain DELMAS, Association CARITAS - Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF)	Monsieur Eric d'ALENÇON, Fondation Partage et Vie - Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF) En attente de désignation
Monsieur Sébastien PAUTASSO-CHATOU DAUD Directeur Général de la Fondation Ellen POIDATZ (FEHAP IDF)	Madame Birgit VILLAIN, Fondation John Bost (FEHAP IDF) En attente de désignation
Madame Céline LAMOUR, Directrice générale de l'UNAPEI (NEXEM)	Monsieur Jean-François GEY, Directeur général PEP de l'Essonne (NEXEM)
En attente de désignation	Madame Catherine HARPEY, Union Régionale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (URAPEI) Madame Amaëlle PENON, Directrice générale adjointe au Handicap Groupe SOS Solidarités

- f) Pour les personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Eddy CHENAF, Directeur EHPAD Solemnes (SYNERPA)	Madame Romy LASSERRE SAINT-MAURICE, Directrice EPHAD Péan (SYNERPA) Monsieur Marc LAVAUD, vice-président de l'association ACEP - Gestionnaire de l'EPHAD le Patio (FNAQPA)
Monsieur Emmanuel SYS, Directeur du GCSMS Les EHPAD Publics du Val de Marne (FHF)	Madame Claire DAVY, Direction de la stratégie et de la Transformation AP-HP Madame Audrey VATAN, directrice adjointe Direction Commune Fondation Aulagnier et Ehpads Les Marronniers (FHF)
Monsieur Louis MATIAS, Directeur de la Maison Ferrari (FEHAP IDF)	Madame Marie DEROY chargée de mission (FEHAP IDF) Madame Sophie VILLEDIEU, Fondation Léopold Bellan (FEHAP IDF)
Madame Claire PARDOEN, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF)	Madame Charlotte LEBRUN Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF) Madame Brigitte VIGROUX, (URIOPSS IDF)

- g) Pour les personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Eric LEMERCIER, Directeur d'établissements (Groupe SOS)	Madame Catherine DELORME, Déléguée régionale IDF de la Fédération Addictions (FA) et Directrice du Trait d'Union - Oppelia (92) Monsieur Denis JOUTEAU, Délégué Régional Fédération Addictions

- h) Pour les centres de santé, maisons de santé et pôles de santé :

Titulaires	Suppléants
Docteur Fabrice GIRAUX, fédération nationale des centres de santé (FNCS)	En attente de désignation

- i) Pour les communautés professionnelles territoriales de santé prévues à l'article L 1434-12 du Code de la santé publique :

Titulaires	Suppléants
Docteur Jonathan BRAMI, Président CPTS 92	Docteur Marie-Hélène CERTAIN, Présidente CPTS 78 Docteur Marie-Laure SALVIATO, Présidente CPTS 91

- j) Pour les associations de permanence de soins :

Titulaires	Suppléants
Docteur Nathalie LEROY, Secrétaire générale URPS médecins libéraux IDF	Docteur Abraham SABBABH (CROM IDF) Docteur Laurent DE BASTARD, CROM IDF

- k) Pour les services d'aide médicale urgente :

Titulaires	Suppléants
Professeur Pierre CARLI, Samu - Urgences de France (SUdF)	Docteur Charlotte CHOLLET (SUdF) Docteur Olivier RICHARD (SUdF)

- l) Pour les transports sanitaires :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Serge BEAUJEAN, Secrétaire général de la Fédération Nationale des Artisans Ambulanciers (FNAA)	Monsieur Robert Romain BIANAY, PDG Groupe EMERGENCE, Fédération nationale des ambulanciers privés (FNAP)

- m) Pour les représentants des services départementaux d'incendie et de secours ou de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris :

Titulaires	Suppléants
Docteur Patrick HERTGEN, Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris	Monsieur Nicolas CHOSSAT, SDIS 91

- n) Pour les organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé :

Titulaires	Suppléants
Docteur Stéphane DAVID, SNAM-PH	Docteur Michel TRIANTAFYLLOU, INPH Docteur Catherine BOITEUX, CMH

- o) Pour les unions régionales des professionnels de santé libéraux :

Titulaires	Suppléants
Docteur Bertrand DE ROCHAMBEAU, Vice-président URPS IDF- Médecins libéraux	Docteur Henri GUERINI, URPS IDF - Médecins libéraux Docteur Patrick SIMON, trésorier URPS IDF - Médecins libéraux
Docteur Mardoche SEBBAG, URPS IDF - Médecins libéraux	Docteur Arnaud SAADA, URPS IDF - Médecins libéraux Docteur Bernard ELGHOZI, trésorier adjoint URPS IDF - Médecins libéraux
Docteur Fabienne ROBICHON, Présidente URPS - Chirurgiens-dentistes libéraux IDF	Monsieur Jean-Claude AZOULAY, URPS Biologistes IDF Docteur Nicolas GOOSSENS, URPS - Chirurgiens-dentistes libéraux IDF
Docteur Delphine CHADOUTAUD, Présidente de URPS - Pharmaciens IDF	Madame Camille COURCIER, URPS Sages-femmes IDF - AUIF Madame Bernadette HERAULT, URPS Infirmiers IDF - AUIF
Madame Fatima SAID DAUVERGNE, URPS infirmiers IDF AUIF Monsieur Yvan TOURJANSKY, URPS Masseurs kinésithérapeutes IDF - AUIF	Monsieur Bertrand AUPICON, URPS Podologues IDF-AUIF Madame Véronique DISSAT, URPS Orthoptistes- AUIF Madame Anne-Sophie HADELER, Présidente URPS Orthophonistes IDF AUIF Docteur Eric DOURIEZ, URPS Pharmaciens AUIF

- p) Pour le conseil régional de l'ordre des médecins :

Titulaires	Suppléants
Docteur Jean-Luc THOMAS (Président du CROM IDF)	Docteur Eric GIBERT (CROM)

q) Pour les internes en médecine :

Titulaires	Suppléants
Marine LOTY (Présidente SIHP)	Maïssa BOUKERROU (présidente du SRP-IMG)

r) Pour le Ministère de la Défense :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Henri-Pierre BOUTIN, médecin général, commandant du 2 ^e centre médical des armées d'Île-de-France	Monsieur Emmanuel JAMBAUD, médecin colonel, Adjoint au commandant du 2 ^e centre médical des armées d'Île de France

s) Pour les dispositifs d'appui à la coordination (DAC) prévus à l'article L 6327-1 et suivants du code de la santé publique :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Adrien BEAUMEL, Directeur DAC 77 Nord	Monsieur Eddy HABIB, Directeur Dacs IDF Madame Christine CHANDEMERLE, Directrice DAC 92 Nord
Madame Pauline LOUIS, DAC 94	Madame Stéphanie WILLEMS, Directrice réseau de néphrologie d'Île-de-France (DSR) Madame Catherine MOUZAWAK, Réseau SEP IDF(DSR)

8. Pour le collège des personnalités qualifiées :

Titulaires
Madame Olivia GROSS, titulaire de la Chaire de recherche sur l'engagement des patients, Laboratoire Educations et Promotion de la Santé, UR3412, Université Sorbonne Paris Nord Monsieur Jean-Pierre BURNIER, administrateur de l'Institut GUSTAVE ROUSSY

9. Pour le collège des membres avec voix consultative :

- Le préfet de région ou son représentant
- Le président du conseil économique social et environnemental régional ou son représentant
- Les chefs de services de l'Etat en région ou leurs représentants
- Le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant
- Un membre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général
- Un administrateur d'un organisme local d'assurance maladie relevant de la mutualité sociale agricole

ARS Ile de France

IDF-2026-02-26-00003

Arrêté DEMOS CPP n°2026/11 modifiant l'arrêté
n° 05/2025 du 06 mars 2025 relatif à la
composition du Comité de Protection des
Personnes « Île-de-France I »

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ DEMOS CPP n°2026/11

modifiant l'arrêté n° 05/2025 du 06 mars 2025 relatif à la composition du Comité de Protection des Personnes « Île-de-France I »

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- Vu** le code de la santé publique et notamment les articles L. 1123-1 et suivants ainsi que les articles R. 1123-1 et suivants ;
- Vu** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- Vu** l'arrêté du 25 octobre 2021 fixant le règlement intérieur type des comités de protection des personnes ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 22 avril 2024 portant renouvellement de l'agrément des comités de protection des personnes ;
- Vu** l'arrêté n°05/2025 du 06 mars 2025 relatif à la composition du Comité de Protection des Personnes « Île-de-France I »
- Vu** l'arrêté DS n°031/2025 du 22 janvier 2026 portant délégation à Madame Marion BOUGEARD, Directrice de la démocratie en santé et de la communication de l'Agence régionale de santé Île-de-France ;
- Vu** Les dossiers de candidature de :
- **Madame Anaïs MORDOHAY – BENSIMON**, Pharmacien Praticien Hospitalier, en qualité de pharmacien hospitalier au sein du premier collège ;
 - **Madame Danielle GOLINELLI**, Représentante de l'association « Connaitre et Combattre les Myelodysplasies », en qualité de représentants des associations agréées conformément aux dispositions de l'article L 1114-1 du code de la santé publique, au sein du deuxième collège.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :

Sont nommés en tant que membre du comité de protection des personnes « Île-de-France I » à compter de la date de publication du présent arrêté :

Au titre des 18 membres du premier collège :

- **En qualité de personnes ayant une qualification et une expérience approfondie en matière de recherche impliquant la personne humaine :**

Mme Sophie GIBELLI

Mme Sandrine SAGNES

O dont au moins quatre médecins :

Dr Elisabeth FRIJA
Dr Marie-France POIRIER

Dr Hélène AGOSTINI
A désigner

O et dont au moins deux personnes qualifiées en raison de leur compétence en matière de biostatistique ou d'épidémiologie :

Dr Elisabeth TRAIFFORT

Dr Camille COUFFIGNAL

• En qualité de médecins spécialistes de médecine générale :

Dr Jean-Louis PERIGNON

A désigner

• En qualité de pharmaciens hospitaliers :

Dr Christophe BARDIN

Dr Anaïs MORDOHAY – BENSIMON

• En qualité d'auxiliaires médicaux :

Mr Abdel-Aziz MOUDJED

A désigner

Au titre des 18 membres du deuxième collège :

• En qualité de personnes qualifiées en raison de leur compétence à l'égard des questions d'éthique :

Dr Catherine GRILLOT-COURVALIN

A désigner

• En qualité de personnes qualifiées en raison de leur compétence en sciences humaines ou sociales ou de leur expérience dans le domaine de l'action sociale :

Mme Catherine MAZIN
A désigner

A désigner
A désigner

• En qualité de personnes qualifiées en raison de leur compétence en matière juridique:

Mme Charlotte DENG
A désigner

Mr Paul-Henry DEVEZE
A désigner

- **En qualité de représentants des associations agréées conformément aux dispositions de l'article L 1114-1 du code de la santé publique :**

Mr Daniel QUAGLIAROLI

Mme Dominique LE BŒUF

A désigner

Mme Danielle GOLINELLI

A désigner

A désigner

ARTICLE 2 : Mme Charlotte DENG est désignée parmi ces 36 membres comme personne qualifiée en matière de protection des données conformément à l'article L.1123-7.

ARTICLE 3 : Le mandat des membres est de trois ans renouvelable et prend fin au terme de l'agrément du comité. Conformément aux prescriptions de l'article R. 1123-8 du code de la santé publique, en cas de vacance d'un siège survenant en cours de mandat, le remplacement intervient dans les mêmes conditions que la nomination pour la durée du mandat restant à courir.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux personnes concernées ou de sa publication au recueil des actes administratifs pour les tiers. Cette juridiction peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 : L'arrêté n°05/2025 du 6 mars 2025 relatif à la composition du Comité de Protection des Personnes « Île-de-France I » est abrogé.

ARTICLE 6 : Le directeur général de l'Agence régionale de santé et la directrice de la démocratie en santé et de la communication de l'ARS Île-de-France sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Île-de-France.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté prend effet à compter de sa date de publication au Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Saint-Denis, le 26 février 2026

Le Directeur Général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Denis ROBIN

SIGNÉ

Et par délégation,
Corentine NEPPEL
Directrice adjointe en charge de la Démocratie en
santé

Direction de la sécurité sociale-Mission nationale
de contrôle et d'audit des organismes de
sécurité sociale

IDF-2026-02-26-00004

Arrêté du 26 février 2026 portant modification
de la composition de l'instance régionale de la
protection sociale des
travailleurs indépendants d'Ile-de-France

**ARRÊTÉ du 26 février 2026
portant modification de la composition de l'instance régionale de la protection sociale des
travailleurs indépendants d'Ile-de-France**

**Le ministre du travail et des solidarités
La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 612-4, L. 612-6 et R. 612-1 ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2026 portant délégation de signature à Monsieur Guy-Michaël DALIN, Chef d'antenne des régions Ile-de-France et Centre Val-de-Loire de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2025 relatif à la liste des organisations représentatives des travailleurs indépendants et à la répartition des sièges au sein des instances du conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants ;

Vu l'arrêté du 1^{er} janvier 2026 portant nomination des membres de l'instance régionale de la protection sociale des travailleurs indépendants d'Ile de France ;

Vu l'arrêté du 26 janvier 2026 portant modification de la composition de l'instance régionale de la protection sociale des travailleurs indépendants d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté du 24 février 2026 portant modification de la composition de l'instance régionale de la protection sociale des travailleurs indépendants d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté du 25 février 2026 portant modification de la composition de l'instance régionale de la protection sociale des travailleurs indépendants d'Ile-de-France ;

Vu les désignations formulées par les organisations et institutions habilitées.

ARRÊTENT

Article 1^{er}

L'arrêté du 24 février 2026 est retiré.

Article 2

La composition de l'instance régionale de la protection sociale des travailleurs indépendants d'Ile-de-France est rétablie comme suit :

1° En tant que représentants des travailleurs indépendants actifs

Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) :

Titulaires :

- Madame Maria DA SILVA
- Monsieur Frank DELVAU
- Madame Anne-Laure PASTRE
- Madame Roxane PERRAU

Article 3

Le chef d'antenne des régions Ile-de-France et Centre-Val de Loire de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 26 février 2026

Le ministre du Travail et des Solidarités

Pour le ministre et par délégation :

Signé

Guy-Michaël DALIN

**La ministre de la Santé, des Familles, de
l'Autonomie et des Personnes handicapées**

Pour la ministre et par délégation :

Signé

Guy-Michaël DALIN

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris -Secrétariat général aux
moyens mutualisés

IDF-2026-02-23-00012

Arrêté du 23 février 2026 modifiant l'arrêté
préfectoral IDF-2023-07-28-00004 du 28 juillet
2023 portant composition de la commission
locale d'action sociale de la préfecture de la
région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

**Arrêté du 23 février 2026
modifiant l'arrêté préfectoral IDF-2023-07-28-00004 du 28 juillet 2023 portant
composition de la commission locale d'action sociale de la préfecture de la région d'Île-de-
France, préfecture de Paris**

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris
Grand Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant statut général de la fonction publique de l'État ;
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
Vu le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 modifié relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'État ;
Vu le décret 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;
Vu le décret n° 2013-728 du 12 août 2013 modifié portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer ;
Vu le décret n° 2022-987 du 4 juillet 2022 portant création du comité social d'administration du personnel civil de la gendarmerie nationale ;
Vu l'arrêté du 31 décembre 2007 relatif aux correspondants de l'action sociale du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ;
Vu l'arrêté du 3 juin 2022 instituant des comités sociaux d'administration au sein des ministères de l'intérieur et des outre-mer ;
Vu l'arrêté du 5 septembre 2022 relatif à la commission nationale d'action sociale du ministère de l'Intérieur ;
Vu l'arrêté du 17 octobre 2022 relatif aux commissions locales d'action sociale et au réseau local d'action sociale du ministère de l'Intérieur et des outre-mer ;
Vu l'avis émis par la commission nationale d'action sociale lors de sa séance plénière du 22 juin 2022 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 27 juin 2023 portant création et répartition des sièges à la commission locale d'action sociale de la Préfecture de région d'Île-de-France, Préfecture de Paris ;
Vu l'arrêté préfectoral IDF-2023-07-28-00004 du 28 juillet 2023 modifié portant composition de la commission locale d'action sociale de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ;
Vu la circulaire du 13 novembre 2009 du ministère de l'Intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales relative au budget déconcentré d'initiative locale ;
Vu la demande de modification formulée par le syndicat SAPACMI-UATS-UNSA en date du 31 octobre 2025 pour la désignation de ses représentants à la commission locale d'action sociale de la préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris ;

Sur proposition du préfet, secrétaire général aux moyens mutualisés,

Arrête :

Article 1 :

L'article 2 de l'arrêté préfectoral du 28 juillet 2023 susvisé est modifié comme suit s'agissant des membres suppléants :

- la mention « Madame Nadia TALCONE (PRIF) » est remplacée par « Monsieur Yann LE MEN (PRIF) ».

Article 2 :

La liste des représentants du personnel siégeant à la commission locale d'action sociale de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, telle que résultant des modifications apportées par le présent arrêté, et des dispositions de l'arrêté préfectoral IDF-2023-07-28-00004 du 28 juillet 2023 portant composition de la commission locale d'action sociale de la préfecture de région d'Ile-de-France figure en annexe du présent arrêté pour information.

Article 3 :

Le préfet, secrétaire général aux moyens mutualisés, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Paris, le 23 février 2026

Pour le préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris et par délégation
L'adjoint au préfet
Secrétaire général aux moyens mutualisés

SIGNÉ

Christophe JEAN

Annexe de l'arrêté modifiant l'arrêté préfectoral n° IDF-2023-07-28-00004 du 28 juillet 2023 portant composition de la commission locale d'action sociale de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

Liste des représentants du personnel siégeant à la commission locale d'action sociale de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, telle que résultant des modifications apportées par le présent arrêté

En qualité de membres titulaires :

Au titre du Syndicat SAPACMI-UATS-UNSA :

- Monsieur François FIEMS (PRIF)
- Madame Dalila MANSOURI (PRIF)
- Monsieur Adel ZIDI (PRIF)
- Madame Khadija GAMRAOUI (PRIF)
- Madame Rahima GHENAIM (PRIF)
- Madame Nora ATTAABI (PRIF)

Au titre du syndicat CFDT :

- Madame Frédérique RENAULT (PRIF)
- Madame Cécile CHOPIN (Gendarmerie Nationale)
- Madame Corinne LEBRE (PRIF)
- Madame Djamila FOURDACHON (PRIF)
- Madame Corinne THIZON (Gendarmerie Nationale)

Au titre du syndicat FSMI FO :

- Madame Laurence GALMICHE (PRIF)
- Monsieur Jean-Claude PUCCIARELLI (PRIF)
- Madame Samia SEHILI (Gendarmerie Nationale)
- Monsieur Francis CINQ VAL (Gendarmerie Nationale)

En qualité de membres suppléants :

Au titre du SAPACMI-UATS-UNSA :

- Monsieur Yann LE MEN (PRIF)
- Monsieur M. Serge NDOUMBE TANGA (PRIF)
- Monsieur Frédéric DESELVA (PRIF)
- Madame Aline ADONAI (PRIF)
- Madame Gina ZOZOR (PRIF)
- Madame Jacqueline CHANDRAMOHAN (PRIF)

Au titre de la CFDT :

- Madame Marjorie DEGROTT (PRIF)
- Madame Claire SCALZOLARO (PRIF)
- Mme Anne DETOURBET (PRIF)

Au titre de FSMI FO :

- Madame Sabrina BOCCOLI (PRIF)
- Madame Maité GOBBATO (PRIF)
- Monsieur Mokhtar BELAHCENE (PRIF)
- Madame Sandrine DEVEUVE (PRIF).

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris -Secrétariat général aux
moyens mutualisés

IDF-2026-02-23-00013

Arrêté modifiant l'arrêté n°2023-06-27-00008
portant nomination des membres du comité
local d'Ile-De-France du fonds pour l'insertion
des personnes handicapées dans la fonction
publique

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

**ARRETE MODIFIANT
L'ARRETE N°2023-06-27-00008
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES
DU COMITE LOCAL D'ÎLE- DE- FRANCE DU FONDS POUR L'INSERTION DES
PERSONNES HANDICAPEES DANS LA FONCTION PUBLIQUE**

=====

**LE PREFET DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE,
PREFET DE PARIS
GRAND OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- VU le code du travail**, notamment ses articles L.5212-1 et L.5214-1 ;
- VU la loi n°2005-102 modifiée du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, notamment son article 36 ;
- VU la loi n° 2015-988 du 5 août 2015 ratifiant l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014** relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées et visant à favoriser l'accès au service civique pour les jeunes en situation de handicap ;
- VU le décret n° 2006-501 modifié du 3 mai 2006** relatif au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique ;
- VU l'arrêté n°2023-06-27-00008 du 27 juin 2023** modifié portant nomination des membres du comité local d'Île-de-France du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,
- SUR** proposition du préfet, secrétaire général aux moyens mutualisés de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris,

ARRETE

Article 1er : L'article 1er de l'arrêté préfectoral n°2023-06-27-00008 du 27 juin 2023 susvisé est modifié comme suit : les mots « Madame Jacqueline CHATELAIN, UNAFAM » sont remplacés par les mots « Madame Catherine PEYRARD, UNAFAM ».

Article 2 : La liste des membres du comité local d'Île-de-France du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, telle que résultant des modifications apportées par le présent arrêté, et des dispositions modifiées de l'arrêté du 27 juin 2023 précité, figure en annexe du présent arrêté pour information.

Article 3 : Le préfet, secrétaire général aux moyens mutualisés de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris et accessible sur le site internet de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Fait à Paris, le 23 février 2026

Pour le préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris et par délégation
L'adjoint au préfet
Secrétaire général aux moyens mutualisés

SIGNÉ

Christophe JEAN

Annexe de l'arrêté modifiant l'arrêté préfectoral n°2023-06-27-00008 du 27 juin 2023 portant nomination des membres du comité local d'Ile-de-France du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,

Liste des membres du comité local d'Ile-de-France du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, telle que résultant des modifications apportées par le présent arrêté, et des dispositions modifiées de l'arrêté du 27 juin 2023 précité

Au titre des représentants de la fonction publique de l'Etat :

- Le préfet de la région d'Ile-de-France ou son représentant, président,

En qualité de membres titulaires

- Monsieur Yann-Gaël JAFFRÉ, directeur de la plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH) d'Ile-de-France,
- Monsieur Julien LABEYRIE, directeur des ressources humaines de l'Université Panthéon-Assas.

En qualité de membres suppléants

- Monsieur Christophe RENGNET-FONTAINE, conseiller en action sociale et en environnement professionnel de la PFRH d'Ile-de-France,
- Madame Laurine EL-FIL, cheffe du département RPS, égalité professionnelle et inclusion au sein de la direction générale déléguée aux ressources humaines et aux organisations de l'université Paris-Cité.

Au titre de représentants des employeurs de la fonction publique territoriale :

En qualité de membres titulaires

- Madame Céline MARTIN, 2ème adjointe au maire de Vincennes (94),
- Monsieur Daniel CORNALBA, maire de l'Etang-la-Ville (78),
- Madame Françoise DESCAMPS-CROSNIER, conseillère municipale de Rosny-sur-Seine (78).

En qualité de membres suppléants

- Madame Leïla SLIMANE, adjointe au maire de Pantin (93),
- Madame Sita DIARRASSOUBA-CISSE, conseillère municipale de Villiers-sur-Marne (94),
- Madame Hélène LERAITRE, adjointe au maire de Saint-Maur-des-Fossés (94).

Au titre de représentants des employeurs de la fonction publique hospitalière :

En qualité de membres titulaires

- Monsieur Jérôme SONTAG, directeur du pôle RH du GHT Plaine-de-France et directeur délégué du CH de Gonesse,
- Madame Emeline LACROZE, directrice de l'ESAT Marsoulan - IME Livry-Gargan et de l'IME Jean-Marc Itard.

En qualité de membres suppléants

- Madame Isabelle PERSEC, déléguée régionale FHF Ile-de-France,
- Monsieur Éric CLAPIER, délégué régional adjoint FHF Ile-de-France.

Au titre de représentants des personnels :

En qualité de membres titulaires

- Monsieur Hugues THIBAUT, CFE-CGC,
- Monsieur Vincent GUERIN, CFDT,
- Madame Solange SAIDI, FO,
- Madame Déborah MARY, Solidaires,
- Madame Séverine AUMONT, FA-FP,
- Madame Stéphanie LEPERA, CGT,
- Madame Sokom MARIGOT, UNSA,
- Monsieur Patrice LEGUERINAIS, FSU.

En qualité de membres suppléants

- Madame Asma FELIU, CFE-CGC,
- En cours de désignation,
- Monsieur Quentin MELINE, FO,
- En cours de désignation,
- Monsieur Fabien GOLFIER, FA-FP
- Madame Corine PEREUR, CGT,
- Madame Kaïna CHEKKAL, UNSA,
- Madame Emmanuelle JOLLET, FSU.

Au titre de représentants des associations ou organismes regroupant des personnes handicapées :

En qualité de membres titulaires

- Madame Sophie TORTOSA, Ligue française contre la sclérose en plaques,
- Monsieur Pascal FLEURY, Association Valentin Haüy,
- Monsieur André MASIN, AFG-Autisme,
- Madame Alix VIEL, UNAFAM.

En qualité de membres suppléants

- Monsieur Pierre-Emmanuel ROBERT, APF France Handicap,
- Madame Nacira SEDRANI, Association BienHêtre,
- Monsieur Pierre BONNARD, AFG-Autisme,
- Madame Catherine PEYRARD, UNAFAM.

Assistent, sans voix délibérative, aux séances du comité, la personne suivante désignée en raison de ses compétences dans le domaine du handicap :

- Monsieur Henri LOPEZ, expert handicap et référent handicap action sociale interministérielle,
- Madame Anne-Cécile RICHARD, déléguée régionale CHEOPS Ile-de-France, réseau Cap Emploi,
- Madame Islam EL ACHAOUI, directrice du centre de réadaptation professionnelle de Sillery et membre de la FAGERH.

Assistent également, sans voix délibérative, aux séances du comité :

- Le Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ou son représentant,
- Monsieur Franck LASADE, directeur territorial FIPHFP – Banque des Territoires – Direction régionale Ile-de-France.